

Bell obtiendra-t-elle enfin l'accord du CRTC pour acheter Astral, le géant canadien de la télévision payante et des canaux spécialisés ? Probablement, mais ce sera au prix de nouvelles concessions susceptibles de diminuer une fois de plus l'ampleur et l'impact de la transaction, croit un expert interviewé par *L'actualité Affaires*.



« Je serai très étonné que le CRTC autorise à 100% la nouvelle proposition, affirme Pierre C. Bélanger, professeur titulaire au Département de communication de l'Université d'Ottawa. Selon moi, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes n'a pas le choix d'y déposer des amendements. Ce serait une façon de ménager la chèvre et le chou. Il ne peut pas dire non à Bell, qui a fait ses devoirs, mais doit aussi signifier aux opposants qu'il les a entendus et qu'ils n'ont pas tout perdu. »

Les audiences publiques qui scelleront le sort d'une saga médiatique de 14 mois débiteront le 6 mai et une décision devrait être rendue quelques mois plus tard.

Plusieurs analystes s'accordent déjà pour dire que Bell a tenu compte des préoccupations ayant entraîné le refus catégorique de la transaction en octobre dernier. « Son attitude est claire, explique Pierre C. Bélanger. L'entreprise a pris note des fautes présentes dans sa première copie et a entrepris de les corriger. »

Mirko Bibic, vice-président exécutif, chef des affaires juridiques et réglementaires de Bell,

## **Bell-Astral d'autres compromis en vue**

Écrit par Pierre Duhamel

Mercredi, 24 Avril 2013 13:30 -

---

confirme cette position. « Bien sûr, nous n'avions pas prévu un non absolu de la part du CRTC, dit-il. Mais on tourne la page. On a pris en considération les inquiétudes exprimées, les réactions du public et les commentaires des autres acteurs pour formuler cette nouvelle offre. »

Malgré les changements apportés, les opposants à la transaction ont renouvelé publiquement leurs craintes de voir apparaître un géant susceptible d'étouffer la concurrence et comptent intervenir devant l'organisme réglementaire.

Dans une déclaration trahissant le fait qu'elle doutait de voir Bell débouté une nouvelle fois, Québecor a également demandé au CRTC, si l'acquisition est acceptée, d'interdire à Bell d'acheter V dans le futur. Québecor estime que le nouveau Bell né de l'union avec Astral serait suffisamment puissant comme ça.

Même si du côté de chez Bell on se dit « tout à fait prêt » à répondre à une nouvelle cabale de la part de ses concurrents, on avoue du même souffle « attendre avec impatience le 6 mai ». « On a décidé que ça valait la peine de se réessayer et on est très fiers de la façon dont on s'est comporté, conclut Mirko Bibic. »

### **Une première manche âprement disputée**

C'est le 16 mars 2012 qu'a été faite publiquement l'annonce de l'offre d'achat originale d'Astral par Bell pour 3,38 milliards de dollars. Cette transaction aurait fait passer dans le giron de Bell, 25 chaînes de télévision payantes (Super Écran, The Movie Network) et spécialisées (Canal Vie, Canal D, VRAK TV, Historia), 84 stations de radio (NRJ, Rouge) et 9 500 panneaux publicitaires. Bell est déjà propriétaire de CTV, le premier réseau national, de TSN et RDS et de chaînes spécialisées comme Bravo et Comedy, en plus d'être la plus grande entreprise de télécommunications au pays.

« La contre-attaque de Québecor était donc prévisible. Tout comme celle de Rogers et Telus était complètement logique et compréhensible. » Cogeco, dont plusieurs sources affirment qu'elle s'était montrée intéressée par l'acquisition, mais à qui Astral a préféré Bell, s'est également jointe à la fronde.

Les opposants se sont ligüés pour lancer l'été dernier une campagne publicitaire et de lobbyisme à fort déploiement : pleines pages achetées dans les principaux quotidiens du pays, microsite web, sorties publiques et rencontres avec des représentants du gouvernement. Ils ont ainsi réussi à convaincre une grande partie de l'opinion publique et des groupes d'intérêt que cette transaction porterait atteinte à la concurrence et ne servirait pas l'intérêt public.

Bell n'a pas réussi à persuader le CRTC du contraire. L'entreprise s'est vu imposer, le 18 octobre, un refus catégorique au motif que «BCE n'a pas apporté de preuve convaincante que la transaction bénéficierait aux Canadiens», selon son président, Jean-Pierre Blais.

### Changement de tactique

Sonnés par ce revers, Bell et Astral ne se sont pourtant pas avoués vaincus et ont déposé une nouvelle proposition le 4 mars dernier.

Elle prévoit notamment que Bell revendra certaines des chaînes télé et des stations de radio d'Astral, mais conservera les gros joueurs comme Super Écran et Ciné Pop en télé et Rouge et NRJ du côté de la radio.

Ces modifications, d'ores et déjà été approuvées par le Bureau de la concurrence, permettent selon Bell d'atteindre respectivement 23% et 35,7% des parts d'auditoire en télévision francophone et anglophone.

Selon le professeur Bélanger, «après le refus du CRTC, Astral aurait pu décider de vendre à quelqu'un d'autre. Mais il semble que les deux parties tiennent vraiment à réaliser cette transaction ensemble. Le fait que l'entente prévoit une place sur le conseil d'administration de Bell pour M. Greenberg et que Jacques Parisien, un haut dirigeant d'Astral, devienne le capitaine du bateau au Québec n'y est certainement pas étranger. Cela permet à Bell de conserver les actifs et l'intelligence d'Astral.»

Ce changement de tactique, en plus de rapprocher Bell et Astral d'un assentiment du CRTC, est indéniablement profitable à Corus, qui se portera acquéreur – si le CRTC le veut bien – de sept chaînes télé (les quatre canaux de Télétoon, Cartoon Network, Historia et Séries+) et de deux stations de radio d'Ottawa pour 494 millions.

Une question persiste : les efforts de Bell seront-ils suffisants pour convaincre le CRTC ?

## Bell-Astral d'autres compromis en vue

Écrit par Pierre Duhamel

Mercredi, 24 Avril 2013 13:30 -

---

*Photo : Jean-Pierre Blais, président du CRTC*

*Photographe : Fred Chartrand/PC*

Cet article [Bell-Astral : d'autres compromis en vue ?](#) est apparu en premier sur [L'actualité](#)

**Consultez la source sur Lactualite.com:** [Bell-Astral d'autres compromis en vue](#)